



Grilles de repérage des expériences sur le champ de la démocratie participative

Rédacteur de la fiche : FAUCHER Bruno
Date : 18 10 06

Description de l'expérience

Nom du projet Audiences publiques à Ménigoute

Structure porteuse La commune de Ménigoute (79) avec l'appui de l'ADEME

Personne contact Bruno FAUCHER

Tel 05.49.04.52.40

Mail [Bruno.faucher2@orange.fr](mailto:bruno.faucher2@orange.fr)

Adresse postale Veillon 79400 Saint Martin

Nature de l'expérience Procédure d'audiences publiques sur un avant projet de centre d'enfouissement de déchets

Origine de l'expérience L'Ademe (après plusieurs rejets de centre d'enfouissement en DS par la population des communes concernées, l'Ademe décide d'anticiper les problèmes en testant cette procédure)

Secteur visé Collectivité locale / environnement

Quelles sont les intentions explicites des initiateurs de la structure porteuse

- Créer une instance de concertation spécifique permettant de développer le dialogue entre les acteurs majeurs du projet
- Susciter l'intérêt, voire les interrogations des administrés et de leur permettre d'apprécier les avantages et inconvénients du projet
- Recueillir les observations et les opinions de la population afin de préciser le cahier des charges de l'étude d'impact
- Eclairer le conseil municipal qui aura à se prononcer sur la réalisation du projet

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants de la commune à qui l'information est apportée et qui vont pouvoir donner leur avis - Les élus municipaux qui ne seront pas seuls devant la décision à prendre - L'Ademe qui expérimente une nouvelle procédure
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil régional - Le CRIDEAU (expertise juridique, suivi et évaluation du processus) – Centre de Recherche Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme-
Méthodes utilisées	<ul style="list-style-type: none"> - 1ere réunion publique (mars 94) de 200 personnes : présentation de la démarche - Constitution d'une commission des audiences publiques après appel à volontariat. Elle est composée de 24 membres dont 3 conseillers municipaux de Menigoute et les maires des communes voisines. La commission est présidée par une personne extérieure (Alain Papillon, directeur des services techniques de la ville de Rochefort) - 2 réunions publiques pour écouter le porteur de projet et enregistrer les questions - La commission visite d'autres sites d'enfouissement et le site pressenti - Un appel à questions écrites du public - La commission formule des recommandations et rend un rapport au maire de la commune
Outils utilisés	Réunions d'audiences publiques Création d'une expertise locale avec l'appui d'experts en environnement, enfouissement de déchets, méthodologie participative Appel à questions écrites du public
Rythme et échéances	Procédure sur 7 mois (avril à octobre 94) Constat du CRIDEAU : trop long. Ramener la procédure à 3 mois ?
Perspectives	Utilisation de la procédure d'audiences publiques dans des projets susceptibles de générer des conflits ou un effet NIMBY (stockage de déchets, aménagement lourds...)
Evaluation	Réalisée par le CRIDEAU et l'ADEME
Information disponible :	Auprès de l'ADEME Poitou-Charentes et dossier de presse auprès du rédacteur de la fiche (notamment dossier méthodologique paru dans « Synergie Environnement » <i>hiver 95-96</i>)

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E